



Perdu ma carte de sejour il lui reste 2mois pour experi

Par **rose**, le **13/10/2012** à **22:54**

Bonjour,rnj'ahabit a chartres ma cartes de sejour aété delivre la bas dans le departement de 28000 jai eu un logement sociale par mon travaille dans le 78120 (rambouillet) jai comencer a faire les demarche pour transfiré mé papier mon preyaver se tarmine fin o ctobre jai étérnavec mon marie ala préfecture de versailles pour faire un changement d'adrasse et pour la renevelment et mon doneé randvous le 21/12/2012 on sortent de la préfetur jai perdu ma macarte de sejour (c'est une carte d'un ans)le lendemain je me suis rendu compt je suis reterne ala prefecture de chartres et mon donneé un résipicé on meme tempte et mon fait la renevlement ma qustion ace que jai bien fait de faire la dclaration de perd ala prefectur de chartres ou non bien sur jai fait la dclaration au comissariat de chartres aussi mon dossier il npas encour transfere ala prfecture de versailles parseque jai un rondvous le 21/12/2012 aceque jai bien fait au non

Par **rose**, le **15/10/2012** à **17:50**

merci de ma voir repondu vriment c 'est une solagement dentandre ca merci. de puis quand vous avez le récp pour une 1er demande meme pas 1 mois et pour mon marie paraile

Par **Lag0**, le **21/07/2013** à **09:58**

Bonjour marinecrep,rnLe propre de ce forum juridique est justement que les réponses

données à un cas particulier peuvent servir à d'autres personnes.
Pour ce faire, les réponses doivent donc être apportées sur le forum et visibles de tous et non en privé.
Pour éviter le spam, je supprime votre adresse mail...
PS : Veuillez à rédiger correctement vos messages, le langage abrégé type SMS n'est pas de mise sur ce forum (et sur la plupart des autres d'ailleurs...)
